

MONTCHAUVET



février 2019

BULLETIN MUNICIPAL n°70



2019

Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 1 ^{er} avril au 9 décembre 2019 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	28 mai 2019 28 novembre 2019

sommaire


P. 2	récompense village fleuri
P. 3	éditorial et dates à retenir
P. 4	actualités municipales
P. 11	vie de la commune
P. 12	les associations
P. 16	renseignements pratiques

villes et villages fleuris



Cérémonie de remises des prix des villes et villages fleuris par le Département des Yvelines

Le 9 février 2019, Mme Marie-Hélène Aubert, Vice-Présidente du Conseil départemental, accompagnée du jury, ouvre la cérémonie. Montchauvet est à l'honneur, le village remporte le trophée du Jardin partagé 2018 et un cinquième pétale. Montchauvet est sélectionné pour une visite régionale en vue de l'obtention de la 1ère fleur

Notre participation régulière à ce concours a été récompensée pour l'année 2018 par l'obtention du label  5 pétales.

Félicitations donc à notre agent communal Jean-François qui s'emploie à embellir et entretenir notre village tout au long de l'année et en composant avec le thème proposé chaque année.

Merci aussi au Jardin du Grand Murin qui a œuvré ponctuellement avec Jean-François à la réalisation de platebandes fleuries sur trottoirs et pieds de murs (thème 2018).

En regard de cette récompense, le Jury départemental nous sollicite en nous présentant au concours régional en vue de l'obtention du label « 1^{ère} fleur ». Gros challenge pour notre petite commune (surtout pour Jean-François) à relever ce défi, sachant que tout à chacun peut éventuellement apporter sa contribution en entretenant et embellissant encore davantage sa devanture avec des compositions annuelles.

Une mention particulière aussi pour le Jardin du Grand Murin qui a obtenu le 1er prix du Jardin partagé.



le mot du maire

L'année 2019 a débuté par la traditionnelle cérémonie des vœux avec une forte participation des habitants.

Cette rencontre est devenue un moment de convivialité mêlant toutes les générations en accueillant les nouveaux arrivants.

C'est aussi un moment de rétrospective ainsi qu'un moment de perspective pour l'avenir.

Je sais qu'un certain nombre d'entre vous attendent avec beaucoup d'impatience l'arrivée de la fibre.

Cela n'a jamais été aussi près.

A l'heure de la génération « instantanée », sachons apprécier le temps de vivre et le contact humain.

Bonne année 2019

dates à retenir (2019)

Randonnée / marche _____	1 ^{er} mai
Cérémonie de commémoration _____	8 mai
Jeux Intervillages, cette année à Boinvilliers _____	18 mai
Journée Communale _____	mai à déterminer
Feu et fête de la Saint-Jean _____	22 juin
Fête Nationale : dîner festif _____	13 juillet
Brocante et Marché gourmand de Montchauvet _____	8 septembre

actualités municipales

les vœux du maire



Pour bien commencer cette année, le maire et le conseil municipal avaient invité les Montécalsvétéiens pour entendre les vœux du maire. Ensemble nous avons ensuite partagé la galette offerte par le comité des fêtes qui a transformé notre village en une monarchie plurielle du meilleur effet.

le repas des anciens



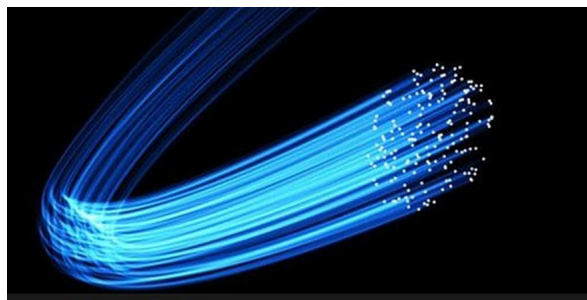
La municipalité de Montchauvet a toujours à cœur d'honorer les anciens du village, c'est ainsi que 24 convives se sont vu offrir un déjeuner au fameux restaurant de « la jument verte » qui a été l'occasion de joyeuses retrouvailles autour d'un menu de choix, en compagnie du maire et de deux adjoints.

contrat rural

La procédure suit son cours. Un appel d'offres a été lancé pour le projet de rénovation de la Mairie et de la salle communale. L'échéance étant terminée, notre cabinet d'architecte (maitre d'œuvre) s'évertue à dépouiller les différentes offres sur chaque lot en remettant son avis tant du point de vue technique que financier.

Nous sommes dans l'attente de ce rapport pour pouvoir statuer sur les entreprises à retenir, si leurs propositions correspondent à nos attentes.

De ce fait, la salle communale sera indisponible pour environ 4 mois.



fibre optique

Le temps avance, la fibre aussi.

Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) a bien été mis en place à Septeuil courant Novembre conformément au calendrier prévisionnel. Celui-ci conditionne l'alimentation dans notre village puisque nous en dépendons.

Début Février, l'unique armoire qui servira de centralisateur a été raccordée.

Reste donc le déploiement de la fibre dans le village en grande partie aérienne et à engager la commercialisation.

Une réunion publique va être organisée pour vous informer et répondre à beaucoup de vos interrogations.

Une info rapid vous sera distribuée dès que nous aurons les informations en conséquence.

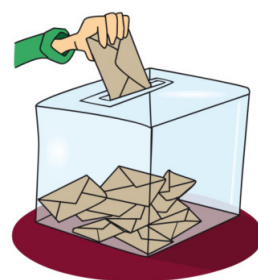
élections

Cette année, une élection se profile avec les élections Européennes.

Comme toutes les élections, celle-ci est importante.

Elle aura lieu le dimanche 26 mai 2019.

Le scrutin est national de liste (79 noms) proportionnel à un seul tour.



Compléments d'informations :

La loi électorale a changé et, pour participer à ces élections, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

Tout électeur inscrit dans la commune, peut s'il le désire, suivant accord et disponibilité, tenir le bureau de vote le jour de l'élection en tant qu'accesséur.

débat

Le cahier de doléance a été déposé à la sous-préfecture pour transmission des annotations.

actualités municipales

le Noël des enfants

Les fêtes de fin d'année sont toujours l'occasion de joyeux moments à Montchauvet. Cette année encore de nombreuses familles ont participé aux réjouissances: après s'être rassemblées un moment devant l'église où elles ont pu apprécier un vin chaud, elles se sont rendues à la salle communale où a été donné un spectacle « SOS Père Noël » offert par le comité des fêtes pour la plus grande joie du jeune public. Enfin, pour conclure cette journée la très attendue distribution de cadeaux a été faite par le Père Noël en personne !



les décorations de Noël



le 11 novembre

2018 était l'année du centenaire de l'armistice. À cette occasion le maire et le Conseil Municipal ont fait réaliser pour la commune un tableau qui rassemble le résultat des recherches faites par Florian LECOY et Gérard WEYGAND sur le sort des habitants de Montchauvet ayant donné leur vie pendant la Grande Guerre. Ce tableau, affiché à la Mairie et reproduit dans ce bulletin, permet de situer les lieux des principales batailles au cours desquelles ces soldats montécavétiens ont disparu.

En dépit d'une météo peu clémente, les Montécavétiens sont venus nombreux rendre hommage à ces héroïques soldats. La matinée s'est terminée à la salle communale autour d'un verre de l'amitié.




LE FRONT OCCIDENTAL 1914-1918

DIE WESTLICHE FRONT THE WESTERN FRONT

-  France
Frankreich
France
-  Empire allemand
Deutsches Kaiserreich
German empire
-  Territoires annexés en 1871
1871 annektierte Gebiete
Territories annexed in 1871
-  Territoires occupés
Besetzte Gebiete
Occupied areas
-  Batailles principales
Hauptschlachten
Main battles

Fronts, Fronten, Fronts

-  Avancée allemande extrême (5 sept. 1914)
Extremster Punkt des deutschen Vormarsches
Most extreme German advance (1914, Sept. 5th)
-  Front stabilisé (5 juin 1915)
Stabilisierte Front 5. Juni 1915
Stabilised Front June 5, 1915
-  Front à l'Armistice (11 novembre 1918)
Front beim Waffenstillstand (11. November 1918)
Front at the armistice (1918, november 11th)
-  Frontières actuelles
Aktuelle Grenzen
Current borders
-  Voie sacrée nationale
Nachschubstraße im I. Weltkrieg
The "Sacred Way"

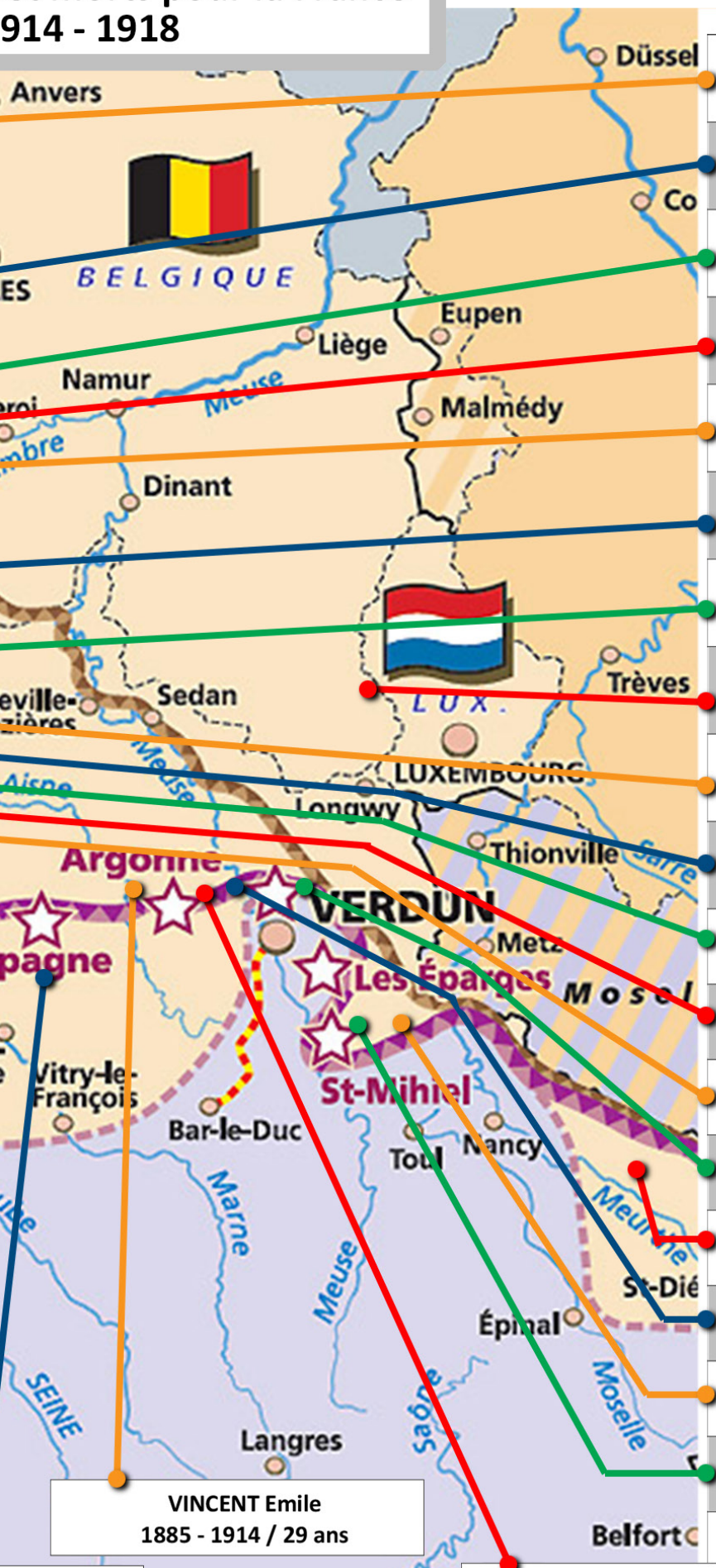


BOURGEOIS André
1893 - 1917 / 24 ans

MARY René
1887 - 1914 / 27 ans

PAULET Louis
1876 - 1915 /

Evolution des Soldats et morts pour la France 1914 - 1918



COULETTE Marceau 1891 - 1916 / 24 ans
de SALIGNAC-FENELON Bertrand 1878 - 1914 / 36 ans
CRETOIS Arthur 1886 - 1915 / 29 ans
LEMARIE Constant 1891 - 1915 / 24 ans
ROULLAND Mary 1892 - 1915 / 23 ans
DUBOIS Paul 1881 - 1918 / 37 ans
BARRE Louis 1889 - 1914 / 25 ans
BARON Salvator 1889 - 1914 / 25 ans
CŒUR Robert 1894 - 1916 / 21 ans
DECTOT Adolphe 1894 - 1916 / 22 ans
BOULLAND Alfred 1897 - 1918 / 21 ans
PIQUET Emile 1887 - 1917 / 30 ans
PLAIST Marcel 1897 - 1917 / 20 ans
LEPOIL Vital 1892 - 1914 / 22 ans
BELLAT Maurice 1893 - 1914 / 20 ans
JOULNEAU Léonard 1886 - 1916 / 30 ans
DESCAVES Théophile 1880 - 1915 / 35 ans
VINCENT Albert 1892 - 1915 / 22 ans

VINCENT Emile
1885 - 1914 / 29 ans

GUTTIEREZ René
1896 - 1917 / 21 ans

ouis
39 ans

actualités municipales

point sur la vitesse intra-muros

Pour répondre à la préoccupation d'un certain nombre d'habitants, la commune a fait procéder à la mise en place d'un radar pédagogique intra-muros à 2 emplacements.

Le 1^{er} emplacement de ce radar était situé à côté de l'abri bus, rue de la porte de Bretagne avec pour résultat :

- Vitesse moyenne de 29.8 km/h pour les véhicules entrants (venant de Tilly) avec une vitesse maxi de 54 km/h sur 570 véhicules enregistrés.
- Vitesse moyenne de 25.8 km/h pour les véhicules sortants (allant vers Tilly) avec une vitesse maxi de 49 km/h sur 536 véhicules enregistrés.

Le 2^{ème} emplacement était rue Phernaux vers Civry la Foret au niveau du Chabaudon avec pour résultat :

- Vitesse moyenne de 36.2 km/h pour les véhicules entrants (venant de Civry) avec une vitesse maxi de 77 km/h sur 680 véhicules enregistrés.
- Vitesse moyenne de 35.6 km/h pour les véhicules sortants (allant vers Civry) avec une vitesse maxi de 65 km/h sur 604 véhicules enregistrés.

En regard de ces résultats, il apparait qu'un très grand nombre d'utilisateurs sont respectueux des règles locales.

commerces de proximité

Comme certaines personnes ont pu s'en rendre compte, le pizzaiolo est revenu s'établir dans notre commune pour proposer ses différentes compositions. Il est donc présent le Mardi soir.

D'autre part, dans la commune de Dammartin, la boulangerie devrait rouvrir son commerce dans le courant du mois de Mars.



la propreté des rues et des chemins c'est l'affaire de tous

Au cours de nos promenades, nous sommes tistes lorsque nous voyons sur le bord d'un chemin une canette, une bouteille vide ou un paquet de cigarettes ...

En attendant la journée communale, n'hésitez pas à ramasser quelques-uns de ces déchets !



vie de la commune

respectez la sieste de vos voisins !

Pour ceux qui les auraient oubliés, nous rappelons les horaires au cours desquels les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

et pensez à élaguer !

C'est le bon moment, car l'élagage qui précède juste le redémarrage de la végétation au printemps est idéal. Et c'est aussi une obligation : les branches de vos arbres ne doivent pas dépasser sur les propriétés voisines ni bien sûr sur le domaine public.

... et nous rappelons que le conseil municipal a décidé qu'il est désormais interdit de planter des vivaces sur la voie publique (trottoirs)



les frelons asiatiques

FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)
à détruire.

Frelon européen
(jusqu'à 4 cm)
à préserver.

COMMENT RECONNAITRE SON NID

Nid Frelon asiatique

Trou d'entrée du nid sur le côté

peut atteindre 80cm de diamètre
La plupart du temps dans les arbres à des hauteurs d'une quinzaine de mètres

Nid Frelon européen

Trou d'entrée du nid au dessous

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

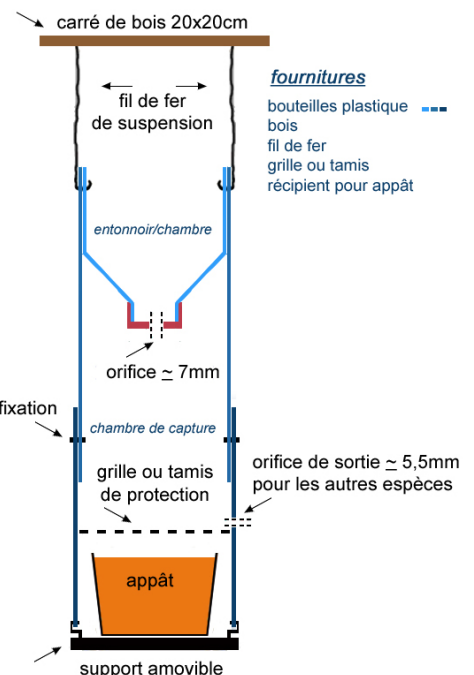
Frelon asiatique

Frelon européen

Le Cycle du frelon

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Phase N° 1									
			Phase N° 2								
						Phase N° 3					
										Phase N° 4	

Phase N° 1	<p>Piégeage des fondatrices</p> <p>Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver, elles s'alimentent et chacune d'elles recherche un endroit pour construire un nid</p>	
Phase N° 2	<p>Recherche de nids primaires</p> <p>Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture unique en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des œufs qui donneront tous des ouvrières</p>	
Phase N° 3	<p>Recherche de nids secondaires</p> <p>La colonie se développe et le nid augmente de volume. Le nid est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir le couvain et des substances sucrées pour les adultes restés au nid.</p>	
Phase N° 4	<p>La chasse aux fondatrices</p> <p>Les sexués émergent du nid et s'envolent pour s'accoupler. Le nid est le plus souvent en haut d'un arbre, dans un buisson, sous les charpentes, rebords de toits, vérandas et même au sol. Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver et seules les futures reines survivent et cherchent un abri pour l'hiver. Le nid d'hiver est abandonné.</p>	



retour en arrière : photo de classe à l'école de Montchauvet en 1969



Les reconnaissez-vous ? Vous croisez encore aujourd'hui certains de ces élèves ?
Oui mais qui ? Réponse dans le prochain bulletin.

à Houdan, accueil de jour

La Maison Dumonthier est un service de l'hôpital de Houdan accueillant des personnes âgées vivant à leur domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, pour une ou plusieurs journées par semaine.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE JOUR

Pour la personne accueillie :

- Rompre l'isolement des personnes en leur permettant de renouer des liens sociaux.
- Maintenir les acquis et ralentir la progression de la maladie par des activités de stimulation variés

Pour l'aidant et pour la famille :

- Leur permettre de retrouver du temps libre pour reprendre des activités
- Les accompagner dans la compréhension de la maladie



ACCUEIL DE JOUR

Tél. 01 30 46 98 66

dumonthier@hopitalhoudan.fr
www.hopitalhoudan.fr

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi
de 9h30 à 17h00

Accueil de Jour - Hôpital de Houdan
42, rue de Paris
78550 HOUDAN

Entrée: 4 impasse Dumonthier

MONT *livre* de MONTCHAUVET

Dimanche 10 novembre dernier a eu lieu l'inauguration de la « boîte à livres » de Montchauvet. Monsieur le maire et la présidente de l'association du Jardin du Grand Murin ont conjointement coupé le cordon et dévoilé le panneau « Mont LIVRE de Chauvet ».

La manifestation a regroupé une quarantaine de personnes qui se sont régalées du vin chaud et des différentes pâtisseries apportées par les adhérent.e.s des associations ... la pluie a, ce soir-là, juste cessé pour ce rendez-vous !



10 novembre: l'inauguration de la Boîte à Livres.



Une des premières esquisses du projet.



La fabrication des boîtes.

Au total, l'abribus comptera une vingtaine de rangements de tailles différentes, pouvant accueillir romans, poésies, essais, BD ...

Vous êtes tous invités à y placer les ouvrages que vous souhaitez offrir et partager, emmener ceux qui vous font envie, les garder ou les redéposer après lecture.

Néanmoins, nous vous remercions de ne pas y abandonner vos revues, magazines ou les publications de nature dégradante. Basée sur une initiative gratuite et participative afin de favoriser les échanges et encourager la lecture, votre « boîte à livres » est fondée sur le partage et le civisme. Prenez en soin !

L'idée est née en 2017, lors d'une rencontre entre les associations des Amis de Montchauvet et du Jardin du Grand Murin : mettre à la disposition des montcalvétiens un lieu où chacun puisse déposer, offrir et emprunter gratuitement et librement des livres. Très vite, l'abribus de la Grande rue est apparu être l'emplacement idéal, bien situé, offrant assise et protection.

Un petit groupe de travail s'est alors mis à l'œuvre pour imaginer un projet qui a été présenté pour approbation au maire et à ses conseillers. Certains ont réfléchi au fonctionnement et au règlement, les uns ont trouvé le nom et dessiné le logo, les autres ont confectionné les boîtes.

Plusieurs étapes ont été nécessaires à la fabrication des caissons : découpe, peinture et assemblage. Le 13 octobre 2018, 13 boîtes ont été installées et, vu le succès auprès des habitants, 3 boîtes supplémentaires ont été ajoutées... 4 autres pourront encore être mises en place.



<http://lejardindugrandmurin.fr>



COMITÉ
DES
FÊTES

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Inscrit sous le N°W781000370
à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie.
Siège social: Mairie de Monchauvet

MONTCHAUVET

*Le Comité des fêtes vous remercie de votre présence à notre soirée
du 16 Novembre 2018*

*le
beaujolais
nouveau*



*Et c'est avec plaisir que nous vous retrouverons
à nos prochaines manifestations.*



Balade du Comité 1er Mai 2019



Le comité des fêtes vous propose de marcher ensemble à la découverte de Montchauvet et de ses environs.

Une randonnée tranquille pour les sportifs ou non. Pas besoin de vous inscrire,.

Nous serons heureux de vous compter parmi nous le 1er Mai 2019

RDV 8H30 sur la place du village,

Retour vers 12H pour un Pique-Nique « tiré du sac » (si vous le souhaitez)

Le parcours est accessible à tous .

Pensez à bien vous chausser pour une balade de 3 H



à MONTCHAUVET

Vendredi de 11h30 à 12h30 niveau 1

**A la rentrée de Septembre 2019
cours supplémentaire**



à MONTCHAUVET

Judi de 19h15 à 20h15



**Organisé par LES AMIS de MONTCHAUVET
Contact : 06 08 01 10 13... Annick Mouillard**

informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVEU

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques MANSAT

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette

Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :

Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :

Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30
Plus d'informations : Tel: 01 30 42 53 38

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille du troisième dimanche
des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE Tel : 01 34 75 52 14
Permanence à Maule 2, route d'Herbeville
De 15h à 19h du lundi au vendredi
et de 9h à 13h le samedi, jour de présence du député
courriel : bruno.millienne@assemblée-nationale.fr

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AUBERGENVILLE Tel. 01 30 90 45 05 ou 88
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le vendredi matin

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Urgence GAZ : 0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : COPIN 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame BABIN à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 2bis Bld Calmette Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous